



La lettre de L'AROPA ALSACE N°20

Une Association dynamique

« C'est à la demande du Président Raymond CLEMENT et des membres du Conseil d'Administration que je rédige cet éditorial. »

- ❖ **E**tre bénévole dans une association, c'est être acteur et participer au projet collectif et non être un simple consommateur des Services proposés.
- ❖ **S**ensibiliser les membres de l'AROPA Alsace aux multiples avantages tarifaires de nos partenaires est l'objectif central de nos actions au sein du Conseil d'Administration. Vous trouverez tous les détails dans cette lettre. L'Association permet également aux retraités de sortir de leur domicile, de rencontrer de nouvelles personnes. C'est un lien social fort qui offre la possibilité de s'épanouir dans de nouveaux projets et de se sentir utile.
- ❖ **J**e souhaite relever l'indéniable travail des membres du Conseil d'Administration avec notamment le binôme Président/Secrétaire qui font un travail considérable. Et puis il y a notre Trésorier qui gère les finances de l'Association. Association avec des missions de 3 ordres :
 - Analyser le passé
 - Contrôler le présent
 - Explorer le futur

..... et non sans oublier les Administrateurs qui président les Commissions et qui travaillent avec acharnement pour remplir leurs missions. Nos actions se complètent, notamment avec des partenaires communs, en lien avec nos collègues des AROPA du Nord Est.

Pour avoir plus d'informations concernant la Fédération Nationale et votre AROPA Alsace vous pouvez consulter le site internet : www.initiativ-retraite.fr

La rubrique « Accueil AROPA Alsace (68-67) » vous offre une large consultation, et surtout n'hésitez pas à également communiquer cette information à vos anciens collègues de travail.

En cette fin d'année, je profite de cette lettre pour vous adresser les meilleurs vœux de santé et un agréable cheminement tout au long de la nouvelle année. Prenez soin de vous.



René WELMELINGER



AROPA ALSACE

Une ambition partagée

Association de Retraités d'Organismes Professionnels Agricoles

9, rue de Guebwiller 68000 COLMAR



aropa.alsace@yahoo.fr



Amicale du Personnel Retraité de la Mutualité Sociale Agricole d'Alsace

- Établissement du Haut-Rhin -

9, rue de Guebwiller 68023 COLMAR CEDEX

Suite à la décision votée à l'Assemblée Générale du 19 mai 2022, l'Amicale du personnel retraité de la MSA d'Alsace, établissement du Haut-Rhin est dissoute et ses membres sont intégrés dans l'AROPA Alsace, avec effet du 1^{er} janvier 2023.

A cette date, les 82 adhérents de l'Amicale rejoignent donc à titre individuel les rangs de l'AROPA Alsace. Ils continueront de bénéficier des mêmes avantages dont ils profitaient en tant qu'adhérent de l'Amicale, celle-ci était, dès sa création, membre de l'AROPA Alsace en tant que personne morale.

Ils rejoignent ainsi une structure plus importante qui a vocation à regrouper tous les retraités salariés agricoles.

Avec cet apport important d'adhérents, l'AROPA Alsace sera capable de mieux défendre les droits et le pouvoir d'achat de ses membres.



Amicalement

Ernest FREYBURGER

Chers nouveaux adhérents,

C'est avec un profond respect d'abord que l'AROPA d'Alsace vous accueille au sein de cette structure.

Votre apport va augmenter significativement le nombre de nos adhérents.

Plus nous sommes d'adhérents, plus nous pesons dans les négociations avec nos partenaires, toujours dans un souci de ramener un pouvoir d'achat substantiel à nos adhérents (mutuelle, Crédit Agricole, Groupama...).

Soyez les bienvenus

Au plaisir de vous rencontrer à notre Assemblée Générale !

Cordialement,

Raymond CLEMENT



L'AROPA Alsace, forte de plus de 700 adhérents, gagne à être connue par tous les adhérents potentiels qui sont les retraités salariés agricoles.

A ce titre, la Commission « Développement et partenariat » a décidé d'organiser des réunions d'information afin de faire connaître les avantages liés à l'adhésion à l'AROPA Alsace



Une 1^{ère} réunion post-covid s'est déroulée dans les locaux du bureau décentralisé de la MSA à Altkirch le 13 octobre 2022, où étaient invités les adhérents domiciliés dans le Sundgau. Ces derniers ont été priés d'informer leurs anciens collègues de travail ou connaissances en vue de participer à la réunion.

Après l'ouverture des débats par le Président Raymond CLEMENT qui a présenté les buts de l'association, les sujets suivants ont été traités :



-ATOUT AGE, association proposant des actions collectives entièrement gratuites pour la prévention de l'autonomie et le développement des relations sociales des retraités. Ce sujet, présenté par M.Boyan MITOV, responsable à MSA Services, consiste en des actions sous diverses formes (atelier, stage, spectacle) dont les objectifs principaux sont de favoriser le lien social, et d'anticiper les effets du vieillissement.



-PRESENCE VERTE, solution de téléassistance sur mesure et adaptées aux besoins de chacun. Elle peut-être à domicile à partir d'un déclencheur porté en bracelet ou en médaillon, ou en balise pour l'extérieur porté en médaillon ou à la ceinture, et qui grâce à la géolocalisation alerte la centrale d'écoute en cas de nécessité de secours. M. Sébastien HEITZ, responsable régional de Présence Verte a insisté sur le besoin de protection et a précisé les termes de la convention signée avec l'AROPA Alsace qui permet de bénéficier de tarifs préférentiels.



-Les MARPA, maison d'accueil et de résidence pour personnes âgées, lieu de vie pour les aînés encore valides, dans des ensembles de 24 résidents maximum proposant des véritables logements individuels de plain-pied. René WELMELINGER, administrateur de la Marpa de Seppois le Bas, précise que chaque résident peut amener son propre mobilier et préparer ses repas dans sa kitchenette. Il peut aussi bénéficier des repas préparés par un personnel formé et les déguster avec ses « co-locataires ». Actuellement, 3 MARPA fonctionnent dans le Sundgau + une dans la vallée de la Doller, ainsi que 3 MASA (maison d'accueil des séniors d'Alsace), établissements ayant la même philosophie, sont opérationnelles dans le Bas Rhin

Au vu des questions posées par l'auditoire, le bien-fondé de cette réunion est prouvé, et nous appellent à multiplier ces réunions d'information.

NOTRE JOURNEE CONVIVIALITE 2022

SUR LES TRACES DE VAUBAN



Chers adhérents,

En 2021, notre sortie était exceptionnelle car nous avons fêté les 10 ans de vie de notre Aropa.

En 2022, grâce à une pandémie « maîtrisée », nous avons pu réaliser notre traditionnelle sortie conviviale qui nous a tellement manqué en 2020.

Mi-octobre une centaine d'adhérents, par moitié Haut et Bas Rhinois se sont retrouvés, à Neuf-Brisach pour visiter ce très intéressant et très impressionnant site que composent les remparts et les 8 tours de ce fort octogonal réalisé par VAUBAN à partir de 1697.

Un bus avait été affrété pour les personnes les plus éloignées, ce qui a été très apprécié.

3 guides campant, très sérieusement -mais avec humour- le personnage de Vauban, ont suscité toute notre attention et nous ont fait connaître ce grand génie de bâtisseur. Commissaire des fortifications, il fortifia de nombreuses places des frontières françaises et Louis XIV l'en remercia en le nommant Maréchal de France.

Une météo assez clémente, malgré quelques nuages, nous a permis de bénéficier bien agréablement de cette journée.

La visite s'est terminée par un succulent déjeuner au restaurant « Le CABALIN » sur l'île du Rhin à Vogelgrün, et ce dans un cadre de verdure attrayant.

Tout le monde était heureux de ces retrouvailles qui ont permis à chacune et chacun de se retrouver dans une belle et amicale ambiance.

La Président, le Conseil d'Administration et la commission « animation » vous remercient d'avoir répondu si nombreux à cette invitation.

Fière de ses 752 adhérents actuels, notre AROPA se porte bien et travaille à s'agrandir en accueillant de nouveaux adhérents dans un futur proche. La commission « animation » quant à elle, réfléchit déjà à la destination 2023 pour pouvoir se retrouver tous en pleine forme, à l'automne prochain.

Sur ce je tiens en mon nom et au nom de toute l'équipe « animation » à vous souhaiter un merveilleux Noël et vous exprimer nos meilleurs vœux de Santé et de Bonheur pour 2023.

Dorette TUCHSCHERER

NOTRE JOURNEE CONVIVIALITE 2022

SUR LES TRACES DE VAUBAN



PARTENARIATS

ALSACE : nous consulter

LES AVANTAGES TARIFAIRES DE NOS PARTENAIRES

PARTENAIRES	AVANTAGES	CONTACTS
	Remises, sous conditions, sur les frais bancaires et les tarifs d'assurance PACIFICA, 50% sur cartes bancaires	Votre agence Crédit Agricole
	Conditions particulières pour la mise à disposition de personnels compétents	Tél. 03.88.81.75.33 ou 06.27.27.66.03
	Conditions particulières pour la téléassistance	Tél. 03.68.09.79.59
	Restez en forme pour bien vivre votre retraite	Tél. 03 89 20 79 43
	Remise de 50% pour la 1ère année d'abonnement, puis 20%	Service abonnements : 03.88.56.90.75 ou mail à journal@est-agricole.com
		Remises de 10 à 20 % pour tout achat de vins chez tous ces partenaires de la viticulture
		
		

Pour obtenir ces avantages, il convient de présenter votre carte d'adhérent AROPA ALSACE

REGION GRAND EST : nous consulter

LES AVANTAGES TARIFAIRES DE NOS PARTENAIRES

PARTENAIRES	AVANTAGES	CONTACTS
	Remises tarifaires, sous conditions, sur les contrats d'assurance	Votre agence Groupama
	Contrat collectif de complémentaire santé à des conditions avantageuses	Tel : 03.89.80.22.22

Pour obtenir ces avantages, il convient de présenter votre carte d'adhérent AROPA ALSACE

PARTENARIATS

NATIONAL : consulter le site www.fnaropa.fr



Entre nous, c'est humain

Contrat santé INITIATIV'Retraite : complémentaire Santé National



Avantages dans différents domaines : voyages, vacances, activités sportives, beauté, santé, restaurants, etc... **pour un coût annuel de 3€**

Vacances et Bien Être : tarifs et réductions pour les adhérents



Pour bénéficier de ces avantages, présenter toujours votre carte d'adhérent

CSG : Les taux appliqués en 2023

Nous vous rappelons que les retraités dont le revenu fiscal de référence (RFR) est supérieur à un certain montant, leur pension de vieillesse est imposée au paiement de la CSG, ainsi qu'à d'autres contributions (voir tableau ci-dessous) Les taux d'imposition diffèrent suivant le RFR, les montants prélevés peuvent être déductibles totalement ou partiellement de l'impôt sur le revenu.

Montant du revenu fiscal de référence et taux de cotisations en 2023

Le revenu fiscal de référence (RFR) figure sur chaque avis d'impôt reçu en juillet-août 2022.

Cotisations protection sociale	Taux zéro	Taux réduit	Taux médian	Taux normal
	RFR inférieur à :	RFR allant de :	RFR allant de :	RFR supérieur à :
1 part	11 614 €	11 614 à 15 183 €	15 184 € à 23 564 €	23 564 €
1,5 part	14 715 €	14 715 à 19 237 €	19 238 € à 29 854 €	29 854 €
2 parts	17 816 €	17 816 à 23 292 €	23 292 € à 36 144 €	36 144 €
2,5 parts	20 916 €	20 916 à 27 345 €	27 346 € à 42 434 €	42 434 €
3 parts	24 017 €	24 017 à 31 398 €	31 399 € à 48 724 €	48 724 €
Demi-part en plus	3 101 €	4 054 €	6 290 €	6 290 €
CSG (assurance maladie, famille)	Exonération	3,8 % (2)	6,6 % (3)	8,3 % (4)
CRDS (dette de la Sécurité sociale)	Exonération	0,5 %	0,5 %	0,5 %
Casa (solidarité pour l'autonomie)	Exonération	Exonération	0,3 %	0,3 %
Assurance maladie (1)	Exonération	Exonération	1 %	1 %

(1) Sur les retraites complémentaires uniquement (sauf la majoration pour enfants) ; déductible du revenu imposable.

(2) Entièrement déductible du revenu imposable.

(3) Dont 4,2 % déductibles du revenu imposable.

(4) Dont 5,9 % déductibles du revenu imposable.

Ces montants ne concernent que la Métropole. Pour les Dom, les montants sont supérieurs.

TARIFICATION 2023

La tarification 2023 des contrats conclus avec Mutualia a été déterminée par rapport aux éléments suivants :

- une hypothèse d'un objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) fixé à 3,70% (augmentation des remboursements de l'assurance maladie de base)
- le financement du dispositif « 100% Santé »
- des résultats techniques des contrats (rapport prestations/cotisations).

Par contre, la contribution COVID à charge des Mutuelles a été supprimée

Les bénéficiaires non couverts par la MSA en régime de base d'assurance maladie (colonne non Agri) subissent la TSA (taxe de solidarité additionnelle).

Nous rappelons que les adhérents de l'AROPA Alsace peuvent bénéficier de 2 contrats conclus avec MUTUALIA :

-le contrat FRANE,

qui a pris effet en 2015, est un contrat régional avec la particularité **d'être sans tranche d'âge,**

-le contrat INITIATIV'Retraite,

qui a pris effet en 2012, est un contrat national avec des **tarifs fixés par tranche d'âge.**

Nous recommandons d'étudier quelle option vous voulez souscrire, notamment de choisir l'option 150 dans le cas où vous sentez encore bien « en forme ». Dans ce cas l'économie réalisée est conséquente.

A noter : Evitez d'envoyer les devis et factures concernant Mutualia à l'adresse de l'AROPA Alsace. Cela allonge les délais de réponse car l'AROPA doit transmettre ces documents à la bonne adresse !

Ces demandes sont à envoyer à l'adresse suivante :

MSA D'Alsace
Service GPCD
9 rue de Guebwiller
68023 COLMAR CEDEX

TARIFICATION 2023

TARIFS MENSUELS 2023 REGIME LOCAL (ALSACE-MOSELLE)

TRANCHES D'AGE	TARIF AGRI					TARIF NON AGRI				
	INITIATIV'RETRAITE			FRANE		INITIATIV'RETRAITE			FRANE	
	100	150	300	150	300	100	150	300	150	300
56-60 ans	23,77	28,75	50,41	40,26	73,63	25,34	30,64	53,73	42,91	78,47
61-65 ans	26,39	31,10	50,41			28,12	33,14	53,73		
66-70 ans	29,29	34,99	64,29			31,22	37,29	68,52		
71 ans et +	35,68	38,50	70,77			38,03	41,04	75,43		

TARIFS MENSUELS 2023 REGIME GENERAL (HORS ALSACE-MOSELLE)

TRANCHES D'AGE	TARIF AGRI					TARIF NON AGRI				
	INITIATIV'RETRAITE			FRANE		INITIATIV'RETRAITE			FRANE	
	100	150	300	150	300	100	150	300	150	300
56-60 ans	51,67	61,15	107,25	75,53	124,64	55,08	65,18	114,32	80,50	132,84
61-65 ans	57,35	66,15	107,25			61,13	70,51	114,32		
66-70 ans	63,67	74,43	136,77			67,87	79,34	145,78		
71 ans et +	77,56	81,91	150,57			82,67	87,31	160,49		

OPTIONS	INITIATIV'RETRAITE		FRANE	
	AGRI	Non Agri	AGRI	Non Agri
Bien-être			13,44	14,32
Obsèques			13,63	13,63
Bien-être 1	8,73	9,31		
Bien-être 2	11,68	12,45		



BASTUCK Jean Claude de Steinbach dcd le 15/12/2021
 KUSTNER Jean de Hœnheim dcd le 22/11/2022
 MULLER Eugène de Bergheim dcd le 27/09/2022
 WEHRLE Lucienne de husseren les Châteaux dcd le 20/11/2022

Nos sincères condoléances aux familles en deuil

Si vous avez connaissance du décès d'un adhérent, prière de nous le signaler.
 Toutes modifications d'adresse postale et d'adresse mail sont à nous signaler SVP. Merci.

INFOS IMPORTANTES pour 2023 !!

ASSEMBLEES GENERALES

Nous vous informons que la prochaine Assemblée Générale de l'AROPA Alsace, destinée à approuver les comptes et les activités de l'année 2022, se déroulera le

mardi 28 mars 2023,

dans les locaux de la Chambre d'Agriculture à Sainte Croix en Plaine (68).

Elle débutera le matin à 9h30, suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire en vue de la modification de l'intitulé de l'association.

Nous aurons le plaisir d'avoir la présence parmi nous de Mme Christine CHAMBE, nouvelle Présidente Nationale, qui nous évoquera les problèmes nationaux et notamment les évolutions du dossier retraite et réversion.

Cette réunion sera suivie d'un REPAS EN COMMUN pris sur place (une 1^{ère} !!)

Réservez cette date dans vos agendas !

Plus de précisions vous seront transmises en début d'année 2023.

N'oubliez pas de ramener vos collègues, adhérents ou non-adhérents pour leur montrer l'importance d'une association de retraités à leur disposition.

MOTION

Comme décidé lors de l'A.G. du 31 mars 2022, nous avons approuvé à l'unanimité une motion relative au **pouvoir d'achat des retraités et des conditions d'attribution des pensions de réversion.**

Elle a été transmise à l'ensemble des parlementaires alsaciens, députés et sénateurs.

Une dizaine de réponses nous sont parvenues par écrit pour des demandes de précisions et également pour nous informer que les parlementaires en tiendront compte lors des débats sur ces lois au Parlement. Un sénateur nous a joint par téléphone pour avoir plus de précisions.

APPEL DE COTISATIONS 2023

Notre cotisation est inchangée depuis que l'AROPA existe, c'est-à-dire 25 euros par an .

Merci de privilégier le virement sur le compte bancaire de l'AROPA à réception ! pour éviter les pointages longs, coûteux et parfois agaçants.

Nous réfléchissons à une meilleure solution avec le Crédit Agricole pour effectuer avec votre accord les prélèvements annuels. Nous vous enverrons par mail la démarche à effectuer !

APPEL A CANDIDATURE POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Nous sollicitons des jeunes retraités pour rentrer au Conseil d'Administration de votre AROPA et vivre une expérience très enrichissante ! N'hésitez pas à écrire ! (mail : aropa.alsace@yahoo.fr).

Vous serez les bienvenus !

INFOS IMPORTANTES pour 2023 !!

CARTE D'ADHERENT : très importante ! A garder précieusement dans votre portefeuille !

Dans ce bulletin, vous trouverez votre nouvelle carte d'adhérent valable jusqu'au 31 décembre 2025. Nos différents partenaires peuvent vous la demander comme preuve d'adhésion, d'où son importance. Ce document est à garder précieusement dans son portefeuille pour l'avoir à portée de main car il peut vous être demandé par nos partenaires.

CARTE ADHÉRENT



Nouveau nom de la FNAROPA

Carte strictement personnelle, non cessible
WWW.INITIATIV-RETRAITE.FR



ASSOCIATION

Bénéficiaire :

Localité :

N° d'Adhérent :

Validité :

Les instants SANTE de la MSA

Également important et que nous vous recommandons d'effectuer !

La MSA effectue gratuitement sur RDV des bilans de santé préventifs pour les personnes entre 24 et 74 ans. N'hésitez pas à contacter la MSA pour vous inscrire (voir le flyer de présentation joint à cet envoi)

Le site INTERNET de votre AROPA va évoluer

Un membre du Conseil d'Administration avec nos Webmasters va courant 2023 faire évoluer notre site internet. Là également nous insistons et vous recommandons d'aller régulièrement sur le site. Tous nos bulletins y sont ! Les membres du Conseil d'Administration, nos partenaires, les conditions d'adhésion...

Vous pouvez également aller sur le site national d'INITIATIV RETRAITE (ex FNAROPA) où vous pouvez trouver des articles de fonds pour votre retraite, le pouvoir d'achat, les problèmes suite à un décès... Vous avez la possibilité de nous écrire également suite à des remarques pertinentes de votre part que nous ferons remonter à la structure nationale. N'hésitez pas ! Allez sur le site : **www.initiativ-retraite.fr/aropa-alsace-68-67**

Nous sommes tous des bénévoles et le site internet est souvent le moyen le plus approprié pour faire passer des messages et vos différentes demandes.

Rappel de notre mail : **aropa.alsace@yahoo.fr**

PRESENCE VERTE : votre télésurveillance d'aujourd'hui ou de demain

Nous voudrions également insister sur le partenariat avec la téléassistance aux personnes âgées PRESENCE VERTE (leader national) à des prix très attractifs, avec de l'innovation, la proximité et de la solidarité. D'autant plus que 50 % du coût sont déductibles des impôts.

PRESENCE DE VOTRE AROPA DANS LES STRUCTURES SOCIALES

Nous vous informons également que les représentants de votre Conseil d'Administration sont investis dans diverses structures associatives, soit au niveau de la région, de l'assoc santé, de la MSA... dans nombre de domaines toujours dans un souci de défendre de prévention Santé et de défense par la présence de notre association qui fait entendre sa voix : C.D.C.A. (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) : 2 représentants ASSOC Santé, 1 représentant au Conseil au Bureau Régional Grand Est et 1 membre au Conseil d'Administration, la C.F.R. (Confédération Française des Retraités) : 2 représentants 1 pour le Bas-Rhin 1 pour le Haut-Rhin, R.U. (Représentant d'Usagers) : 4 représentants...



AVOIR L'ASSURANCE DE
POUVOIR COMPTER
SUR MON AGENCE

TÉLÉPHONE[®]

03 88 24 67 68

De lundi au vendredi de 9h à 17h
et le samedi de 9h à 12h

INTERNET[®]

www.credit-agricole.fr

ca-alsace-vosges

107 34000

APPLI
MA BANQUE[®]

Pour gérer sa banque,
déposer, consulter,
qualifier ses comptes



Faites connaissance avec votre MSA D'ALSACE

Organisme assurant la protection sociale du monde agricole, voici les chiffres clés de 2021 :

Personnes protégées :

24 736 salariés

7 987 exploitants

4 347 employeurs agricoles

9 896 ayants droits

64 304 retraités

271 collaborateurs, dont 42 hommes et 229 femmes



N'oubliez pas : la MSA vous offre le **guichet unique** : une seule adresse pour tous vos droits sociaux

ACTIVITES :

En 2021, la MSA d'Alsace a liquidé 1648 nouvelles pensions aux salariés agricoles et 876 aux non-salariés agricoles. Au total, elle verse les prestations à 41961 anciens salariés et à 22343 non-salariés (anciens exploitants agricoles et membres de famille), ce qui correspond à un montant de 127 millions d'euros versés aux retraités salariés et à 121 millions d'euros versés aux non-salariés.

Pour l'ensemble des branches d'activités (santé, famille et retraite), la MSA d'Alsace a versé en 2021 un total de 202 millions d'euros pour les salariés et 171 millions d'euros pour les non-salariés.